



HAL
open science

Master Études théâtrales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Études théâtrales. 2013, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. hceres-02040130

HAL Id: hceres-02040130

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040130v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Etudes théâtrales

de l'Université Sorbonne Nouvelle
Paris 3

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Etablissement(s) co-habilité(s) : Université Paris 10 pour la spécialité *Théâtre: écritures et représentations*; Ecole normale supérieure pour la spécialité *Théâtre et autres arts*.

Mention : Etudes théâtrales

Domaine : Arts, lettres, langues (ALL)

Demande n° S3MA140006808

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Paris : Universités Paris 3, Paris 10, Ecole normale supérieure.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de master *Etudes théâtrales*, qui relève du domaine général ALL (Arts, lettres, langues), est portée, dans le cadre du PRES Sorbonne Paris Cité, par l'Université Paris 3, en co-habilitation avec d'autres établissements extérieurs au PRES pour certaines spécialités (voir ci-dessous).

Présentée au renouvellement avec modifications, la mention *Etudes théâtrales* comporte une première année (M1) de tronc commun réunissant en moyenne 180 étudiants et, dans la configuration soumise à l'évaluation, les quatre spécialités suivantes en deuxième année (M2) :

- Une spécialité à finalité recherche, intitulée *Théâtre : écritures et représentations*, co-habillée avec l'Université Paris 10, avec des effectifs attendus de 80 à 100 étudiants.
- Une spécialité à finalité recherche, intitulée *Théâtre et autres arts*, co-habillée avec l'Ecole normale supérieure, avec des effectifs attendus de 40 étudiants.
- Une spécialité à finalité professionnelle, intitulée *Métiers de la production théâtrale*, avec des effectifs maximum attendus de 20 étudiants.
- Une spécialité nouvelle (demande de création), à finalité indifférenciée, intitulée *Théâtre en création*, avec des effectifs attendus de 16 étudiants.



Les débouchés visés par la mention sont, selon la spécialité choisie, la poursuite d'études en doctorat ou l'insertion professionnelle directe dans divers métiers du théâtre.

Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont clairement exposées, pertinentes et en adéquation avec les objectifs spécifiques visés par la mention. Les modifications apportées par rapport à l'offre actuelle, clairement argumentées et appuyées par des considérations pédagogiques solides et le souci d'individualiser les parcours tout en répondant aussi aux remarques et recommandations formulées lors de la précédente évaluation, sont pertinentes. La structure de la formation et l'organisation pédagogique sont lisibles et cohérentes, avec des mutualisations justifiées, la prise en compte de publics diversifiés en fonction de l'origine et de la spécialité et, notamment, l'offre de formation en apprentissage dans la spécialité *Métiers de la production théâtrale*. L'éventail des spécialités proposées dans la mention correspond bien à la diversité des publics concernés: licence d'études théâtrales, mais aussi anciens élèves de classes préparatoires avec option théâtre et professionnels en reprise d'études.

Le positionnement de la mention dans l'offre de formation de l'établissement est clair et clairement exposé, permettant notamment de la différencier par sa spécialisation dans le champ du théâtre et des arts associés de mentions du domaine de la communication et des projets culturels. Le positionnement dans l'environnement régional dépasse les limites du PRES d'appartenance de l'établissement pour construire des collaborations pertinentes en fonction du champ de la mention. L'adossement à la recherche constitue un point fort de la formation, tant en ce qui concerne l'appartenance des membres de l'équipe de formation à des unités de recherche reconnues (principalement l'EA 3959 Institut de recherche en études théâtrales—de l'établissement, mais aussi certaines unités de recherche des établissements co-habilités ou autrement partenaires) que les liens de la formation avec la recherche. En ce qui concerne l'adossement aux milieux socio-professionnels, le dossier fait état d'une liste importante et diverse de partenariats professionnels avec notamment nombre d'institutions de qualité, mais manque d'éléments suffisamment précis pour permettre d'en apprécier la nature et les modalités de mise en œuvre. L'ouverture internationale (relations et échanges internationaux) apparaît encore limitée et méritera d'être développée, comme l'annonce le dossier, notamment en matière de mobilité étudiante, qui ne concerne actuellement que de petits effectifs.

Les données disponibles sur l'origine des étudiants indiquent une bonne attractivité de la mention, qui concerne plus le M2 avec, notamment, 46 % des étudiants de M2 originaires de province et 26 % de l'étranger, que le M1, en baisse de 199 à 163 étudiants entre 2007 et 2012. Le taux de réussite, stable ou en très légère hausse en M1 (environ 51 %), est plus élevé et en progression en M2. Le dossier mentionne, pour expliquer le faible taux de poursuite des étudiants de M1 au sein du M2 de la mention, les départs vers d'autres masters à finalité professionnelle, mais manque de données précises pour éclairer cette explication. Le taux de poursuite en doctorat varie selon les spécialités (20 % en moyenne, mais 30 % pour la spécialité *Théâtre : écritures et représentations* à finalité recherche) et les années, mais apparaît important. Le taux d'insertion professionnelle est élevé (80 %).

La composition et l'organisation de l'équipe pédagogique universitaire, nombreuse, diversifiée et de qualité, sont pertinentes. Le nombre d'intervenants professionnels reste faible et cette dimension de l'équipe pédagogique gagnerait à être renforcée compte tenu de l'objectif de renforcement des enseignements destinés à l'acquisition de compétences préprofessionnelles. Le soutien administratif (30 % d'un emploi de catégorie C) est insuffisant. Une commission pédagogique et un groupe de réflexion sur les maquettes, plus large que la commission pédagogique, prennent en charge les modalités d'organisation pédagogique. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention ou des spécialités à finalité recherche, mais le dossier mentionne, sans calendrier, leur constitution future. L'évaluation des enseignements par les étudiants a fait l'objet de la mise en place récente (début 2012) d'un dispositif de questionnaires en ligne par l'observatoire de la vie étudiante de l'établissement. Les recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation ont été prises en compte, mais il restera à apporter des précisions en ce qui concerne les contrats d'apprentissage. L'auto-évaluation s'inscrit dans le cadre de la démarche précisée à partir du printemps 2011 par l'établissement.

● Points forts :

- Projet pédagogique pertinent et bien organisé.
- Bon adossement à la recherche.
- Qualité des équipes.



- Points faibles :
 - Ouverture internationale encore limitée.
 - Partenariats avec le monde professionnel à renforcer, notamment en termes d'intervenants dans la formation.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait :

- De poursuivre le renforcement du pilotage de la formation (notamment constitution et mise en fonctionnement du conseil de perfectionnement).
- De chercher à développer l'ouverture internationale de la formation.
- De renforcer la dimension professionnelle des équipes de formation en y intégrant plus d'intervenants professionnels.
- De prévoir un soutien administratif plus significatif.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Théâtre : écritures et représentations

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Paris : Universités Paris 3 et Paris 10, Institut national d'histoire de l'art.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Université Paris 10 (Paris Ouest Nanterre La Défense).

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité de M2 *Théâtre : écritures et représentations*, précédemment intitulée *Théâtre : le texte et la scène*, est une spécialité à finalité recherche qui accueille environ la moitié des étudiants de M2 de la mention *Etudes théâtrales*. Elle est proposée au renouvellement avec modifications, en co-habilitation avec l'Université Paris 10. Elle vise principalement la poursuite d'études en doctorat et la recherche en études théâtrales, sans exclure des débouchés dans des métiers de la culture et du spectacle vivant.

- Appréciation :

Le descriptif des connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation, précis et adapté, prend bien en compte la diversité des modes et formes d'expression théâtrale. L'organisation de la spécialité comporte des unités d'enseignement (UE), dont le contenu aurait dû être plus précisément décrit, communes avec l'autre spécialité à finalité recherche (*Théâtre et autres arts*) ou propres. La formation à la recherche est assurée dans le cadre de séminaires de recherche à choisir dans l'offre de l'établissement ou de l'établissement co-habilité et de la préparation d'un mémoire de recherche (100 pages). La dimension de formation professionnelle est prise en compte notamment par la possibilité d'effectuer un stage court (à la place d'un séminaire de recherche) ou long (avec mémoire de « recherche de terrain » de 50 pages). La formation continue est proposée pour des publics spécifiques (professionnels du théâtre notamment). Le dossier fait état de nombreux partenariats internationaux, sans précision sur les modalités ni données propres à la spécialité.

Le dossier reprend les données générales de la mention pour le bilan d'attractivité et indique des effectifs et un taux de réussite croissants pour la spécialité, qu'il attribue au renforcement de l'encadrement des projets de recherche et à l'ouverture de stages avec possibilité de mémoire de terrain. Le taux de poursuite d'études en doctorat, principal débouché affiché de cette spécialité à finalité recherche, est donné comme variant entre 16 et 30%, alors que le taux mentionné d'insertion professionnelle à deux ans est de 83 %, ce qui paraît constituer, au regard de la situation de l'emploi dans le champ du spectacle vivant, un taux très élevé, difficile à apprécier en l'absence de précision sur les emplois occupés.

L'équipe pédagogique est très riche et diversifiée en ce qui concerne les enseignants-chercheurs de l'établissement (huit professeurs, deux maîtres de conférences habilités à diriger des recherches, sept autres maîtres de conférences ; tous sauf un de 18^e section du CNU) auxquels s'ajoutent une quinzaine d'enseignants-chercheurs ou chercheurs d'autres établissements (dont trois professeurs et quatre maîtres de conférences de l'université co-habilité). Elle comporte en revanche une seule intervenante professionnelle (comédienne, metteuse en scène et écrivaine), ce qui conduit à s'interroger sur la volonté affichée de développer la dimension professionnelle de la spécialité. La constitution d'un conseil de perfectionnement est annoncée sans indication de calendrier et les modalités de co-habilitation succinctement décrites en termes de « concertation permanente » entre les responsables de spécialité des deux établissements.



- Points forts :
 - Adossement à la recherche.
 - Qualité de l'offre pédagogique.
- Points faibles :
 - Ouverture professionnelle encore insuffisante, notamment en termes d'intervenants professionnels, et manque de visibilité sur l'insertion professionnelle effective (nature des emplois).
 - Ouverture internationale à renforcer.
 - Pilotage de la spécialité à renforcer, notamment y compris du point de vue de la co-habilitation.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait :

- Conforter la dimension professionnelle en relation avec la diversification des débouchés hors de la poursuite en thèse.
- Développer l'ouverture internationale.
- Renforcer le pilotage spécifique de la spécialité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Théâtre et autres arts

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris : Université Paris 3, Ecole normale supérieure, Institut national d'histoire de l'art.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Ecole normale supérieure.

Délocalisation(s):/

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité de M2 *Théâtre et autres arts* est une spécialité à finalité recherche qui peut accueillir des effectifs d'une quarantaine d'étudiants de M2 de la mention *Etudes théâtrales*. Ouverte en 2009, elle est proposée au renouvellement avec modifications, en co-habilitation avec l'Ecole normale supérieure. Elle vise la poursuite d'étude en doctorat et la recherche en études théâtrales élargie à d'autres approches et disciplines artistiques, sans exclusion des débouchés dans le champ professionnel.

- Appréciation :

Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont marquées par une forte diversité disciplinaire (théâtre et autres arts associés), qui paraît correspondre aux unités d'enseignement, dont le descriptif reste toutefois trop succinct. La politique des stages est identique à celle de l'autre spécialité à finalité recherche : possibilité de stage court (à la place d'un séminaire de recherche) ou long (avec mémoire de « recherche de terrain » de 50 pages). La formation par la recherche est très bonne et cohérente, adossée à des unités reconnues. Le dossier mentionne sans autre précision l'accueil régulier d'étudiants accédant à la formation par VAE et VAPP et fait état de nombreux partenariats internationaux, sans précision sur les modalités, ni données propres à la spécialité.

Le dossier fait état de demandes en hausse depuis l'ouverture en 2009 et souligne le caractère international de l'attractivité de la spécialité (un quart des étudiants en 2011-2012). Les taux de réussite et de poursuite en doctorat, variables, paraissent peu significatifs, sans doute du fait du caractère encore récent de la spécialité comme le souligne le dossier, qui explique aussi l'absence de données sur l'insertion professionnelle à deux ans.

L'équipe universitaire de l'établissement est riche et diverse, complétée par un certain nombre d'enseignants-chercheurs ou chercheurs extérieurs. Les indications restent vagues sur les intervenants universitaires en études cinématographiques et audiovisuelles, information et communication, médiation culturelle et le dossier ne mentionne pas d'intervenants professionnels. La constitution d'un conseil de perfectionnement est annoncée sans indication de calendrier et les modalités de co-habilitation succinctement décrites en termes de « concertation permanente » entre les responsables de spécialité des deux établissements.

- Points forts :

- Adossement à la recherche.
- Intérêt de l'approche scientifique associant études théâtrales et autres disciplines artistiques.

- Points faibles :

- Absence de professionnels dans l'équipe de formation.
- Interrogations sur les enjeux de la transversalité et la construction de l'interdisciplinarité.
- Taux de réussite et de poursuite en doctorat incertains.
- Ouverture internationale faible.



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :

- Renforcer la structuration de l'interdisciplinaire et concrétiser l'ouverture au cinéma et à l'audiovisuel.
- Intégrer des professionnels dans l'équipe de formation.
- Renforcer le pilotage spécifique de la spécialité en co-habilitation.
- Réfléchir aux débouchés (poursuite en doctorat et insertion professionnelle directe).
- Renforcer l'ouverture internationale effective.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Métiers de la production théâtrale

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris : Université Paris 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité de M2 *Métiers de la production théâtrale* est une spécialité à finalité professionnelle accueillant au maximum 20 étudiants de M2 de la mention *Etudes théâtrales*. Elle est proposée au renouvellement avec modifications. Elle a pour objectif de former des cadres pour les entreprises du théâtre et comme spécificité de proposer une formation alliant les compétences administratives et artistiques.

- Appréciation :

Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont clairement décrites, en adéquation avec les objectifs propres à la spécialité. Les unités d'enseignement, bien décrites, sont diverses et pertinentes, conjuguant la formation d'orientation « administrative » (droit et économie du spectacle vivant ; gestion budgétaire ; etc.) et les autres aspects (écritures dramatiques et dramaturgiques ; histoire des politiques du théâtre ; etc.). Le dossier ne mentionne pas les Technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement (TICE), mais indique des enseignements d'anglais spécialisé. La spécialité est habilitée pour l'encadrement de contrats d'apprentissage (Centre de formation d'apprentis (CFA Formasup Paris) ; l'alternance est organisée avec regroupement des cours en début et fin de semaine (lundi et samedi). En matière d'ouverture internationale, le dossier mentionne seulement un « adossement » à un réseau (« Young Performing Arts Lovers ») donnant lieu à un voyage de cinq jours dans un théâtre européen.

Le bilan d'attractivité fait apparaître que près des deux tiers des étudiants de cette spécialité de M2 sont issus d'un autre M1 que celui de la mention, le recrutement restant largement régional. Le taux de réussite en un an est élevé, avec 88 % sur les cinq premières promotions (2006 à 2011). L'insertion professionnelle, régulièrement mesurée, avec un taux de réponse à 100 % grâce au lien assuré par une association d'étudiants de la spécialité, est bonne. Des chiffres détaillés (par type de contrat, type d'activité, salaire moyen) sont donnés, mais sans analyse précise.

L'équipe pédagogique, dirigée par un professeur et un maître de conférences habilité à diriger des recherches, comporte 10 membres, dont 2 professeurs associés (PAST) et 4 chargés de cours professionnels. Le dossier mentionne, sans précision sur leur identité, l'intervention de conférenciers professionnels invités ponctuellement. Les modalités pédagogiques sont décrites assez précisément, notamment en ce qui concerne le suivi des contrats d'apprentissage selon les modalités du CFA. Les retombées concrètes des bilans effectués par l'équipe pédagogique et avec le groupe d'étudiants ne sont pas précisées, non plus que le rôle éventuel des employeurs.

- Points forts :

- Offre pédagogique lisible et pertinente.
- Dispositif de formation en alternance reconnu par le CFA.
- Bonne insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Faible dimension internationale.
- Absence de TICE.
- Manque de précision sur les partenariats avec les employeurs.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Renforcer la dimension européenne, conformément aux objectifs affichés.
- Expliciter la place réservée aux professionnels (intervenants et employeurs).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Théâtre en création

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris : Université Paris 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité de M2 *Théâtre en création*, à finalité indifférenciée, est une demande de création. Les effectifs attendus sont limités à 16 étudiants. Elle a pour objectif la formation à la création (conception et réalisation) de performances théâtrales en contexte professionnel. Elle vise notamment un public de praticiens du théâtre en activité et de diplômés en design d'espace des écoles d'arts.

Le dossier indique que sera passée une convention de collaboration avec trois écoles d'arts appliquées (Boule ; Duperré ; Estienne) regroupées dans la structure « Paris Design School » et mentionne d'autres partenariats dans le domaine du théâtre.

- Appréciation :

Projet pédagogique, les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation, spécifiques au sein de la mention, sont conformes aux objectifs spécifiques de la spécialité. Les contenus d'enseignement sont décrits dans les grandes lignes et devraient être précisés. Ils sont, pour une large part, construits autour du projet de création des étudiants, y compris pour ce qui concerne la formation par la recherche (mémoire autour du projet). Il n'y a pas de stages prévus. La spécialité est conçue explicitement pour la formation continue, sans possibilité d'alternance. Le dossier mentionne l'existence de contacts préliminaires avec des universités étrangères offrant des formations analogues.

Insertion professionnelle et poursuite d'études, en l'absence de bilan pour cette spécialité faisant l'objet d'une demande de création, ce point est sans objet.

Pilotage de la spécialité, le dossier comportant seulement quelques indications précises sur les conditions d'accès à la spécialité et quelques indications programmatiques générales sur les modalités de certaines unités d'enseignement, le pilotage reste à mettre en place.

- Point fort :

- Un objectif général de formation répondant à un besoin réel.

- Point faible :

- Dossier trop peu élaboré à ce stade sur de nombreux aspects essentiels à la mise en œuvre effective du projet pédagogique et au pilotage de cette spécialité en demande de création.

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de poursuivre la réflexion sur divers aspects relatifs au projet pédagogique et aux conditions et modalités de pilotage de la formation en vue d'une élaboration plus complète.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : Sans objet
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

PRÉSIDENTENCE

Paris, le 22 juillet 2013

Marie-Christine LEMARDELEY
Présidente de l'Université Sorbonne
Nouvelle - Paris 3

à

M. Jean-Marc GEIB,
Directeur de la Section des formations et
des diplômes
AERES

Objet : observations et réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en master de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Monsieur le directeur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint mes réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en master de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Elles se composent de réponses spécifiques par mention reprenant point par point différentes remarques formulées par les experts de l'AERES.

En collaboration avec les responsables de formation, les recommandations de l'AERES permettront d'envisager des axes de développement dans le cadre de la politique de l'établissement en termes d'offre de formation. Comme convenu, les observations et éléments de réponse synthétique sur les rapports "offres globales" niveau licence et master vous seront ainsi transmis d'ici la fin août.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Marie Christine Lemardeley

MENTION - Etudes Théâtrales (SHS 5)

Réponses pour la Mention

- **Ouverture internationale**

La formation, qui accueille chaque année une proportion importante d'étudiants étrangers non seulement dans le cadre d'échanges Erasmus, mais dans celui de poursuite d'études sur les deux années du Master, développera encore les partenariats avec des départements d'études théâtrales ou d'arts du spectacle d'universités, ainsi qu'avec les écoles professionnelles de théâtre en Europe, sur la base des partenariats existants (par exemple, l'Institut du Théâtre de Barcelone, la Resad de Madrid) et de nouveaux partenariats (voir réponses par spécialité)

- **Intervenants professionnels dans la formation**

Les professionnels sont d'ores et déjà inclus dans l'équipe de formation à plusieurs niveaux. Leur expertise lors des recherches et lors des soutenances est prévue notamment dans le cadre de masters de terrain (avec stages), où elle est obligatoire, pour des recherches comportant des études de cas (portant sur des établissements de spectacle vivant du point de vue de la programmation, de la production, de la diffusion, des relations publiques, de l'action culturelle), mais également à chaque fois qu'il est possible et cohérent de solliciter leur intervention.

Rappelons également la présence nombreuse de professionnels parmi les enseignants-chercheurs de l'Institut d'Etudes théâtrales. Leur enseignement et leur direction de recherche sont nourris de leur pratique professionnelle de mise en scène et direction de compagnie ou d'établissement, écriture dramatique, traduction de textes de théâtre, conseil artistique et dramaturgie, jeu et pratique d'acteur. Ils contribuent souvent à la professionnalisation des étudiants de la formation en les associant largement à leur réseau professionnel.

Enfin, de nombreux professionnels, metteurs en scène, comédiens, scénographes, dramaturges, administrateurs, etc., sont invités à des rencontres et des interventions au sein des enseignements de la formation, séminaires et enseignements professionnalisants.

Les deux spécialités Recherche

- **Le pilotage des spécialités recherche**

Création d'un conseil de perfectionnement

Une concertation sur les objectifs, les contenus et le fonctionnement de la formation a déjà lieu au sein de l'actuelle commission pédagogique, et dans les bilans de parcours réunissant en fin de second semestre étudiants et équipe pédagogique des établissements cohabilités pour chaque spécialité, mais le renforcement des dispositifs existants prendra la forme de conseils de perfectionnement (un pour chaque spécialité) qui comprendra, outre les responsables de spécialité dans chaque établissement, un représentant enseignant-chercheur de chaque établissement, un représentant étudiant de chaque établissement, un personnel administratif de l'un des deux établissements en charge de la gestion du Master, un professionnel intervenant dans la formation.

Intervenants professionnels dans la formation

Les spécialités recherche du Master d'Etudes théâtrales constituent par les recherches qui y sont menées un observatoire des pratiques professionnelles du milieu du spectacle vivant, en lien étroit avec elles, qui peut s'ouvrir encore, par une intervention plus affirmée de professionnels au sein de la formation notamment dans les enseignements pré-professionnels du cursus.

Spécialité *Théâtre : Ecritures et représentations*

- **l'ouverture internationale**

Elle est assurée par la proportion importante d'étudiants étrangers intégrant chaque année la formation, par les enseignements assurés chaque année par les professeurs étrangers invités à dispenser des séminaires

Elle sera développée : projet de renforcement des partenariats avec les universités de Bologne, Florence, Roma 3, l'UQAM, Bochum notamment. Les échanges franco-allemands sont favorisés par la présence dans l'équipe pédagogique d'une enseignante chercheuse germaniste de formation, à qui sera confiée la mission d'élargir la palette des universités partenaires à l'étranger et d'intégrer les écoles de théâtre et de cinéma qui offrent des formations axées sur la pratique.

- **Le pilotage de la spécialité**

Il est déjà assuré par la concertation étroite des équipes pédagogiques des deux établissements. Le conseil de perfectionnement de la spécialité, qui se réunira au moins une fois par semestre, permettra l'évaluation et l'amélioration de la formation, avec le concours des représentants étudiants, tout au long de la période contractuelle.

Spécialité *Théâtre et autres arts*

- **Enjeux de la transversalité et construction de l'interdisciplinaire**

Il est prévu d'une part de mettre en place un cours magistral commun et obligatoire pour tous les étudiants de cette spécialité, qui constitue une introduction méthodologique et épistémologique au domaine scientifique de recherche, soit le rapport du théâtre et des autres arts. Ce cours d'un volume horaire de 12h sera assuré par la responsable de la spécialité.

L'ouverture au cinéma sera concrétisée par l'insertion dans l'offre de formation de séminaires issus des programmes des masters recherche du département d'études cinématographiques de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

- **Taux de réussite et de poursuite en doctorat**

Le caractère récent de l'ouverture de cette spécialité n'ayant pas encore permis d'établir un suivi et des statistiques fiables sur ce point, un effort et une attention particuliers y seront consacrés lors du prochain contrat.

- **L'ouverture internationale**

Elle repose d'une part sur le grand nombre d'étudiants étrangers qui intègrent chaque année notre Master ainsi que sur des échanges Erasmus, de l'autre sur les enseignements assurés par les professeurs étrangers invités à dispenser des séminaires dans le cadre de l'Institut d'Etudes théâtrales de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ou du Département d'histoire et de théorie des arts de l'ENS. Ces échanges et ces invitations s'inscrivent dans le périmètre des conventions des deux établissements co-habilités avec de nombreuses universités européennes et internationales.

Master Pro *Métiers de la production théâtrale*

- **La dimension européenne de la formation**

La dimension internationale de la formation est une donnée transversale pour nos enseignements. Entre autres, l'UE Programmation, communication, relations aux publics dresse un panorama des 450 programmes européens utilisés par les opérateurs culturels et sensibilise les étudiants à l'articulation de leurs projets avec les objectifs précis de ces différents programmes. Un spécialiste de l'accompagnement des coopérations culturelles européennes donne une conférence professionnelle (Pierre Brini, directeur de Banlieue d'Europe et fondateur de Mezzanine Spectacles). L'équipe

pédagogique prévoit un exercice pratique à partir de l'année 2013-2014 avec le dépôt d'une candidature au programme jeunesse en action pour la conduite d'un projet culturel par des étudiants.

- **les TICE**

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont utilisées dans l'UE sur la conduite de projets culturels avec la présentation des outils de gestion de projets web (Basecamp, Freecamp), la formation à l'utilisation des espaces numériques de stockage et de partage de documents (Google Drive, Dropbox). Des conférences professionnelles initient les étudiants au logiciel de billetterie, aux instruments de la chaîne graphique.

- **La place réservée aux professionnels**

Les employeurs jouent un rôle très important dans la formation en alternance par la délégation des missions confiées aux apprentis, à la source de l'appropriation d'une méthodologie de travail par les étudiants. Parmi les 12 UE de la formation, huit sont encadrées par des professionnels. Il s'agit des deux PAST, dont le directeur adjoint de la scène conventionnée du Blanc-Mesnil, d'une conseillère littéraire-traductrice, d'une formatrice de Cadres en mission, d'une responsable du bureau Les productions théâtrales, du directeur de Passeurs d'images, qui est un bon connaisseur des réseaux internationaux.

La conduite du projet culturel, en lien avec le directeur de l'établissement qui parraine la promotion de l'année, est l'occasion pour les étudiants d'associer de nombreux professionnels à l'organisation de rencontres thématiques.

spécialité indifférenciée *Théâtre en création (demande de création)* »

- **Mise en œuvre du projet pédagogique et pilotage**

Le projet de création des étudiants devra être enclenché dès que possible. Le binôme sera privilégié (idéalement un étudiant venant des arts appliqués et un étudiant en études théâtrales).

Sont décisifs dans ce processus les modules :

- Atelier d'écriture, dans lequel ce projet prend forme sous la conduite d'un enseignant chercheur praticien (auteur dramatique, dramaturge, metteur en scène).
- Accompagnement du projet de création, accompagnement individualisé.

La présentation du projet de création est accompagnée d'un court mémoire.

Elle peut prendre les formes les plus diverses, seul un format relativement bref étant imposé (45 minutes maximum) : plus proche de la performance plastique ou du théâtre, faisant une place au texte ou pas, entièrement conçue par son ou ses auteurs ou prenant appui sur un texte préexistant, théâtral ou pas.

- **Aspects pratiques**

Un PAST, recruté à cet effet, assure le suivi administratif et matériel des projets et s'assure de leur faisabilité, en coordination avec le responsable de la spécialité et en étroite relation avec les partenaires :

- écoles d'arts appliqués partenaires, pour la réalisation d'éléments scénographiques et/ou vidéographiques
- CFPTS, pour la réalisation proprement technique de la performance présentée
- Théâtre de l'Aquarium, pour la présentation des performances, groupée lors d'une semaine de type festival fin juin ou début juillet
- autres théâtres partenaires et salles de pratique de l'université pour les lieux de répétition.

Les participants à chaque projet (acteurs notamment, mais aussi régisseurs plateau, son ou lumière, vidéastes...) sont de manière privilégiée les autres étudiants des autres spécialités du Master d'Etudes théâtrales.

Le PAST pilote travaillera aussi au rayonnement et à la diffusion du projet dans le monde professionnel du théâtre. Il devra maîtriser le coût des projets, en relation avec les différents partenaires.

Autour du responsable de la spécialité et du PAST chargé de coordonner sa mise en œuvre pratique, une équipe de pilotage sera réunie, comprenant des enseignants-chercheurs également praticiens,

des professionnels associés, élargie en conseil de perfectionnement à deux étudiants de la formation (l'un issu des études théâtrales, l'autre des arts appliqués).